

(N° de dossier de la Cour) .....

FORMULE 74.46.1

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

AVIS DE NON-PARTICIPATION À L'APPROBATION DES COMPTES

*ONTARIO*

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

SUCCESSION DE FEU (*inscrire le nom*).

AVIS DE NON-PARTICIPATION À L'APPROBATION DES COMPTES

(Le Tuteur et curateur public) (L'avocat des enfants) n'a pas l'intention de participer à l'approbation des comptes.

DATE

*(nom, adresse et numéro de téléphone de  
l'avocat des enfants ou du Tuteur et curateur  
public, ou de l'avocat de l'un ou l'autre, selon  
le cas)*

DESTINATAIRE : (*nom et adresse du fiduciaire de la succession ou de son avocat*)

RCP-F 74.46.1 (1<sup>er</sup> juillet 2007)